



Investissements étrangers directs dans l'exploitation minière : une opportunité et un enjeu

Dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les investissements étrangers directs (IED) sont essentiels au développement durable, en particulier pour le développement des pays et économies en transition. Les IED peuvent bénéficier largement aux pays, bien au-delà de la génération de revenus. Ils permettent la création d'emplois et le transfert de technologies, ainsi que la création d'entreprises locales qui alimenteront la chaîne logistique de l'investisseur.

Les investissements dans le secteur des ressources naturelles peuvent stimuler la croissance et le développement économique de nombreux pays en développement et d'économies en transition. Pour de nombreux pays, le secteur de l'exploitation minière représente le meilleur moyen de générer des revenus pour le budget national, avec un potentiel de croissance et de développement économique à la clé. L'importance du secteur minier demande des efforts concentrés, afin de garantir que les projets fournissent les prestations promises de l'IED, en plus de débloquer les revenus potentiels nécessaires à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Pour que cela fonctionne, tout commence avec le processus contractuel. C'est durant ce processus que les termes de la relation complexe entre les gouvernements hôtes et les compagnies minières sont négociés et convenus.

La négociation des contrats d'investissements complexes et à grande échelle est une tâche délicate. Le gouvernement hôte

L'IMPORTANCE DES IED POUR LES ODD

« La CNUCED estime que les investissements actuels relatifs aux objectifs dans les pays en développement par les secteurs public et privé combinés sont de l'ordre de 1 400 milliards de dollars, et les investissements annuels totaux nécessaires pour atteindre les objectifs à l'horizon 2030 sont d'environ 3 900 milliards de dollars. Cela laisse un écart annuel de 2 500 milliards de dollars. »

« Les investissements étrangers directs sont la principale source de financement externe des pays en développement. Ils constituent également une source importante de financement dans les pays les moins développés, avec les aides publiques au développement et les transferts de fonds. Les bénéfices potentiels des investissements étrangers directs comprennent la création d'emplois plus qualifiés, l'introduction de technologies et d'innovations et une augmentation des excès sur les marchés internationaux. »

CNUCED : Promotion des investissements pour les objectifs de développement durable, 2018.



cherche à maximiser les revenus des projets miniers, et à concilier les avantages économiques prévus pour ses citoyens avec les effets potentiellement négatifs, sociaux et environnementaux. L'investisseur, lui, veut maximiser sa part des revenus du projet tout en minimisant les risques et en protégeant ses investissements. Un équilibre en les intérêts des deux parties doit être atteint et documenté. Cela se fait par l'intermédiaire du contrat, qui légifère la relation complexe entre l'investisseur et le gouvernement hôte en ce qui concerne le partage des revenus, les droits et obligations.

Par conséquent, il est très important que ce processus soit géré avec le plus grand soin, et que les deux parties abordent la négociation bien préparées et avec l'expertise requise.

UNE ASYMÉTRIE DES NÉGOCIATIONS CONDUIT À DE MAUVAIS ACCORDS

Les compagnies minières ont les compétences nécessaires à la négociation de contrats, et possèdent un soutien consultatif interne et externe. Cette situation contraste nettement avec la situation de nombreux gouvernements de pays en développement et d'économies en transition. Ils n'ont souvent pas l'expérience et les ressources financières et humaines pour préparer de façon efficace la négociation des contrats miniers. Cela conduit malheureusement à un accord qui n'est pas favorable au pays, qui induit par conséquent une perte des bénéfices économiques, souvent accompagné d'impacts sociaux et environnementaux désastreux.

Les résultats négatifs des contrats mal négociés s'étendent aussi aux investisseurs : les accords déséquilibrés ne sont pas stables. Ils provoquent la colère et le mécontentement des citoyens et des communautés locales. Cette colère entraîne des conflits et des confrontations, qui peuvent mener à l'abandon des mines, à l'interruption du projet, et à une perte de revenus pour l'investisseur.

Étant donné l'asymétrie évidente des capacités de négociation et les résultats potentiellement négatifs des mauvais accords qui touchent toutes les parties prenantes, il apparaît clairement que les gouvernements tirent des bénéfices significatifs

lorsqu'ils sont capables de négocier à pied d'égalité avec les compagnies minières, et lorsqu'ils ont accès au même niveau d'information, d'expertise et de services consultatifs qu'elles.

REMÉDIER À L'ASYMÉTRIE GRÂCE À L'ASSISTANCE AUX GOUVERNEMENTS

CONNEX a été créé pour renforcer l'assistance aux négociations de contrats complexes. Lors du Sommet de Bruxelles en juin 2014, les dirigeants des pays du G7 ont annoncé une nouvelle initiative qui « fournit aux pays en développement une expertise étendue et concrète pour négocier des contrats commerciaux complexes », en se concentrant initialement sur le secteur des industries extractives. Cette initiative comprend des années de dialogue, un travail assidu et une coordination parmi les diverses parties prenantes. (Pour des informations supplémentaires relatives à l'histoire de CONNEX, visiter le site web de CONNEX.)

En janvier 2017, le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement allemand a apporté le financement de démarrage de l'Unité d'assistance CONNEX, qui sert de structure d'exécution de l'initiative CONNEX du G7. L'Unité d'assistance CONNEX est constituée d'un conseil d'administration, d'un comité consultatif et d'un secrétariat. Sa mission principale est de fournir partout dans le monde une aide multidisciplinaire aux pays en développement et aux économies en transition pour la négociation de contrats d'investissements complexes et à grande échelle. L'aide apportée par l'Unité d'assistance CONNEX est guidée par les intérêts des gouvernements demandeurs.

DEMANDE D'ASSISTANCE

Les représentants des gouvernements des pays en développement ou des économies en transition en cours de négociation ou de renégociation peuvent envoyer un courrier électronique à support@connex-unit.org pour faire une demande d'assistance. Toute question sur l'éligibilité ou toute demande de clarification peut également être envoyée à la même adresse.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSISTANCE CONNEX

L'Unité d'assistance CONNEX fournit une assistance axée sur la demande, ciblée mais complète, pour la négociation ou la renégociation de contrats à grande échelle dans le secteur de l'extraction minière.

- » L'étendue de l'expertise nécessaire à la négociation de contrats miniers est diverse. CONNEX met à disposition des équipes d'experts multidisciplinaires pour aider les gouvernements à négocier des contrats.
- » La portée de l'assistance exigée peut être imprécise au début, mais l'assistance CONNEX est flexible et adaptable au contexte changeant de la négociation. Il n'est pas nécessaire que les gouvernements connaissent la portée entière de l'aide exigée lorsqu'ils font appel à CONNEX.
- » Puisque chaque projet est différent, l'assistance est adaptée à chaque contexte de négociation.

L'assistance CONNEX prend typiquement deux formes : une assistance à la pré-négociation, et une assistance directe à la négociation.

ASSISTANCE À LA PRÉ-NÉGOCIATION

CONNEX peut fournir une assistance au processus de pré-négociation, qu'une compagnie minière ait déjà approché le gouvernement hôte, ou que le gouvernement ait initié le processus lui-même. L'étape de pré-négociation est tout aussi importante que la réelle négociation. C'est à ce moment que le gouvernement hôte rassemble toutes les informations du projet et identifie sa position de négociation. Le gouvernement souhaite connaître la valeur des ressources en évaluant les données géologiques et en examinant les études de viabilité. Il souhaite également comprendre l'importance économique du projet et les impacts sociaux et environnementaux de son développement.

À cette étape, les experts CONNEX peuvent conseiller le gouvernement sur les structures optimales de son équipe de négociation. Un expert de l'industrie peut aider le gouvernement à comprendre les tendances mondiales du marché dans le secteur, la tarification des marchandises, et les conditions actuelles du marché pour le minerai considéré, ce qui permet au gouvernement de prendre les décisions fondamentales concernant l'investissement. Un spécialiste des problèmes sociaux et un ingénieur en environnement peuvent aider à l'examen de l'évaluation de l'impact environnemental et social, afin d'analyser les informations essentielles relatives aux impacts négatifs potentiels du projet sur l'environnement, la santé humaine, et les dimensions sociales.

À cette étape, toute expertise pouvant aider le gouvernement à préparer correctement la négociation du projet est également disponible pour les gouvernements demandeurs.



FONCTIONNEMENT DES EXPERTS CONNEX

« Le travail d'un conseiller n'est pas de diriger le gouvernement hôte, mais de travailler avec ses représentants afin de trouver des moyens d'atteindre leurs objectifs. Cela signifie trouver des approches alternatives, et étudier leurs avantages et désavantages, avec les représentants du client. Bien entendu, la décision ne peut être rendue que par les représentants. »

Professeur Lou T. Wells, membre du comité consultatif de l'Unité d'assistance CONNEX.

ASSISTANCE À LA NÉGOCIATION DIRECTE

L'assistance de CONNEX aux gouvernements hôtes peut se prolonger ou commencer pendant les tours de négociations avec l'investisseur. Chaque contexte de négociation est unique, et CONNEX adapte l'assistance en consultation étroite avec le gouvernement demandeur.

Par exemple, un géologue peut rejoindre l'équipe multidisciplinaire pour aider le gouvernement à comprendre la valeur du minerai que la compagnie a découvert, et mesurer les efforts d'extraction. Un expert financier peut apporter des connaissances précieuses sur les problèmes fiscaux, ce qui permet au gouvernement de prendre des décisions relatives à la source de revenus. Un spécialiste des problèmes sociaux et environnementaux peut aider le gouvernement à minimiser les effets négatifs, à respecter les normes environnementales, et à garantir que la conformité du projet aux normes exigées fasse partie intégrante de l'accord contractuel. Des avocats se joignent aux experts pour établir une ébauche des contrats.

L'ensemble de ces experts sont disponibles aux gouvernements demandeurs pendant leurs négociations avec les compagnies minières.

ASSISTANCE À LA PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Pour les pays qui attribuent des autorisations par mise en concurrence ou appel d'offres, CONNEX peut apporter une aide à la préparation et à la gestion des procédures. Comme pour toutes les procédures d'attribution d'autorisation, les informations sont essentielles. Le gouvernement doit avoir une compréhension suffisante de la géologie du projet à mettre en concurrence, ainsi que des conditions du marché du minerai. Les documents d'appel d'offres doivent être bien préparés et exhaustifs. Ces documents fournissent les informations du projet requises et établissent les conditions préalables et les paramètres d'investissement. Une expertise multidisciplinaire est exigée pour garantir que la procédure se déroule convenablement, et que l'accord qui en résulte entre l'investisseur et le gouvernement hôte couvre les intérêts de toutes les parties prenantes.

POINTS ESSENTIELS ET SUCCÈS RÉCENTS

Depuis le début de son fonctionnement en 2017, l'Unité d'assistance CONNEX a mis en place des activités d'assistance dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie centrale. Ces activités

« Nous apprécions la réactivité de CONNEX face à notre demande d'assistance. Le secrétariat de CONNEX a travaillé avec nous pour définir l'expertise requise pour la négociation. Les experts indépendants et hautement qualifiés nous ont aidés à préparer la négociation, et nous ont soutenus pendant les tours de négociations. Nous avons accès au bon expert au bon moment, même lorsque la portée a dû être étendue pendant les négociations. »

Professeur Fabien Nkot, coordinateur du secrétariat permanent du Conseil stratégique pour les négociations et l'exécution des contrats miniers, République du Cameroun.

CONNEX ET LA COOPÉRATION

L'assistance CONNEX étant ponctuelle et ciblée, l'Unité d'assistance CONNEX coopère étroitement avec les autres organisations qui fournissent une aide aux gouvernements pour la gestion des ressources extractives. Ces organisations sont celles qui apportent un développement des capacités à long terme afin de réduire l'asymétrie des connaissances entre les gouvernements hôtes et les investisseurs. Ce sont également celles qui peuvent soutenir le renforcement de la structure légale et fiscale, et l'environnement d'investissement. L'objectif est de créer des synergies avec les programmes existants, de tirer profit des forces respectives, et de garantir que les pays hôtes reçoivent une aide solide à la gestion de leurs ressources naturelles.

englobent la phase de pré-négociation et la phase de négociation. Elles comprennent :

- » La mise à disposition d'une équipe multidisciplinaire d'experts pour assister un gouvernement durant les tours de négociations, comprenant l'interprétation des données géologiques, des services consultatifs sur la structure légale et fiscale optimale pour le projet, et l'établissement de la convention minière;
- » L'assistance des services consultatifs pour aider le gouvernement à identifier 25 millions de dollars d'options de revenus cachés;
- » L'assistance à une procédure d'appel d'offres international, y compris l'évaluation des données géologiques, l'examen et la révision des spécifications de l'appel d'offres;
- » Plusieurs services consultatifs financiers et légaux avant la négociation, afin de permettre au gouvernement hôte de prendre les décisions concernant l'attribution de concessions aux compagnies minières.

SOUTENIR L'INVESTISSEMENT DURABLE AVEC UN REGARD PORTÉ SUR L'AVENIR

Jusqu'alors, l'expérience a démontré l'importance, la pertinence, et la valeur ajoutée de l'assistance CONNEX, ainsi que l'approche unique de CONNEX dans l'aide et la mise en œuvre des activités d'assistance.

Étant donné l'importance des IED pour atteindre les objectifs de développement durable, la demande mondiale de ressources, et l'importance du secteur de l'extraction minière pour de nombreux pays en développement et d'économies en transition, la demande pour une assistance multidisciplinaire ne peut qu'augmenter. L'Unité d'assistance CONNEX est prête et bien équipée pour aider les pays dans leurs projets miniers soutenant le développement durable et la croissance inclusive.

Impression :

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne et du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement. Ses contenus relèvent de la seule responsabilité du GIZ et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UE ou du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement.

Le responsable est la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège social
Bonn et Eschborn
Allemagne

Friedrich-Ebert-Allee 36+40
53113 Bonn
Allemagne
T +49 228 44 60-0
F +49 228 44 60-17 66

Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn
Allemagne
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15

E info@giz.de
I www.giz.de

Contact :
CONNEX
Support Unit Secretariat

Potsdamer Platz 10
10785 Berlin
Allemagne

E support@connex-unit.org
I www.connex-unit.org

Conception :
MediaCompany – Agentur für
Kommunikation GmbH

Crédit photos :
Thomas IMO/photothek.net;
Magali Mander/GIZ; Dirk
Ostermeier



Co-funded by the European Union



Mis en œuvre par

